

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1090>



Après l'offensive policière contre la maison de Bure

Lettre à Nicolas Hulot, ministre d'Etat en charge du dossier nucléaire

- Accueil - Actualités - Les lettres d'ACDN -

Date de mise en ligne : vendredi 22 septembre 2017

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Monsieur Nicolas Hulot
Ministre d'Etat
Ministre de la transition écologique et solidaire
S/c Mme le Sous-préfet de Saintes
et par courrier RAR

Objet : Projet CIGEO
Répression à Bure (Meuse)
Dossier nucléaire civil et militaire

Monsieur le ministre,

Vous êtes en charge du dossier nucléaire au titre de vos fonctions. Avant de les occuper, vous vous étiez prononcé sans ambiguïté contre le projet d'enfouissement en profondeur des déchets radioactifs à vie longue baptisé CIGEO et conduit par l'ANDRA dans le canton de Bure (Meuse). Aujourd'hui, vous approuvez ce projet. Certes, comme dit la sagesse populaire, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. Mais nous ne comprenons pas ce qui vous en a fait changer.

La nécessité de stocker quelque part les déchets radioactifs produits par nos centrales électronucléaires préexistait à votre entrée au gouvernement, et rien n'est venu confirmer depuis lors que le projet CIGEO était la bonne solution à ce problème. Au contraire, plusieurs instances officielles ont exprimé leurs préoccupations à ce sujet. Avant toute décision, un débat public doit donc avoir lieu, et ce n'est certainement pas en intimidant et en bâillonnant les opposants à CIGEO, dont vous avez fait partie, qu'on permettra le débat. Or, c'est ce que fait le gouvernement dont vous faites partie aujourd'hui.

Le 20 septembre, à 6h 20 du matin, une escouade de gendarmes mobiles s'est introduite par effraction - en forçant la porte au pied de biche - dans la Maison de la Résistance de Bure, puis a procédé à une perquisition, des relevés d'identité et des prélèvements de matériels, notamment informatiques. Au même moment, d'autres gendarmes procédaient, ailleurs dans le département, à des perquisitions et prélèvements de même nature, y compris dans des domiciles privés.

Ces méthodes, qui ne sont pas sans rappeler les pires moments de l'histoire de France, s'inscrivent dans une suite de mesures d'intimidation envers le mouvement des citoyens opposés au projet CIGEO - dont la répression militaire de la manifestation du 15 août dernier à Bure, répression qui a fait plusieurs blessés sérieux, dont un a failli perdre un pied et aurait pu être tué par l'explosion d'une grenade anti-manifestation d'un type que la France est le seul pays européen à utiliser.

Si l'on ajoute que ce même 20 septembre, à New York, le Secrétaire général de l'ONU ouvrait à la signature de tous les Etats le nouveau traité d'interdiction des armes nucléaires adopté le 7 juillet dernier par 122 pays, et que la France, après avoir refusé de le négocier, refuse de le signer, on mesure à quel point le dossier nucléaire, tant civil que militaire, est en train de faire perdre son âme à la France, ses valeurs démocratiques et humanistes. Ce n'est pas ainsi qu'on résoudra la crise environnementale.

Nous insurgeant contre cette dérive, nous en appelons à votre conscience : faites ce qu'il faut pour qu'elle cesse, ou bien démissionnez.

Lettre à Nicolas Hulot, ministre d'Etat en charge du dossier nucléaire

Veillez agréer, Monsieur le ministre d'Etat, l'expression de notre haute considération.

Saintes, le 22 septembre 2017

Pour ATTAC, Michel Fayen, porte-parole Pour ACDN, Jean-Marie Matagne, président

ATTAC17-Saintes
47 Rue de la Fontaine
17600 CORME ROYAL
Attac17.saintes@attac.org

Action des Citoyens pour le
Désarmement Nucléaire (ACDN)
31, Rue du Cormier - 17100 - SAINTES
Tel. +33 6 73 50 76 61
contact@acdn.net
<http://www.acdn.net>